



BASSINS

Extrait du procès-verbal de la séance du 2 octobre 2017 à 18h.30

- Prend acte de la facture sociale, acompte 2018 ;
- Décide d'accepter le budget SDIS 2018 ;
- Décide d'accepter le budget AVASAD 2018 avec une subvention communale de CHF 95.50 par habitant au maximum ;
- Prend acte d'un courrier du Géomètre cantonal concernant la mise à jour périodique (MPD) de la mensuration officielle, entreprise Jura nord consultation publique ;
- Décide d'accepter la requête d'abattage pour un épicéa, aux Plattets ;
- Décide de souscrire à une assurance côté cour côté jardin pour les polices ECA, église, etc.

Séance levée à 19h40